

Département
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT
DREUX

Caisse des Ecoles
VERNOUILLET



BUDGET :
CAISSE DES ECOLES

OBJET :
*Actualisation de la charte
du télétravail*

**Date de la
convocation
du Conseil
d'Administration**

25/09/2024

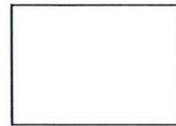
CDE - 2024-18

Acte certifié exécutoire après
transmission aux services préfectoraux
Publication ou affichage le
notification le

25/10/2024

*Par délégation du Maire,
La DAS
C. CORDEUR*

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CAISSE DES ECOLES**



L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le SEPT OCTOBRE, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Damien STEPHO, Président de la Caisse des Ecoles.

Présents : Damien Stépho, Karine Bénabi, Nicole Montigny,
Excusés : Thomas Lionel, Linda Gauthier, Céline Cagnol, Youssef Lamrini, Josiane Emond
Assistaient également : Sandrine Harreau, Déborah Gény, Bruno Besnard,
Mme Bénabi a été élue secrétaire

Considérant que le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles du 13 décembre 2021 a voté la mise en place du télétravail dans la collectivité à compter du 1^{er} janvier 2022,

Considérant que le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles du 13 décembre 2021 a approuvé le contenu de la charte sur le télétravail au sein de la commune,

Considérant l'avis favorable de la commission des finances, des ressources humaines et des affaires générales en date du 10 septembre 2024,

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour celle-ci,

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles,
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE la mise à jour de la charte de télétravail proposée en annexe.

Pour copie certifiée conforme

La secrétaire de séance,

Karine Bénabi

Le Président,

Damien STEPHO